



**Vaccination contre la grippe d'hiver :
Il n'est pas trop tard pour vous faire vacciner contre la grippe
saisonn re**

La grippe saisonni re n'a pas encore fait son apparition en Belgique et le virus grippal est encore pour ainsi dire absent du continent europ en. Il est parfaitement concevable que la grippe d'hiver ne s visse chez nous qu'en f vrier, voire m me plus tard. Nous sommes nombreux   croire que la p riode de vaccination est termin e et pourtant, l'autorit  publique voudrait encourager les personnes   risque   encore se faire vacciner. M me en tenant compte des 10   14 jours qui s' coulent avant que le vaccin ne procure une protection efficace, les personnes qui se font vacciner maintenant seront bien prot g es lorsque la grippe d'hiver appara tra. Il est par ailleurs tr s improbable que la grippe reste totalement absente de notre pays cet hiver.

Certaines personnes craignent encore le vaccin antigrippal. Et pourtant, le vaccin ne contient pas de virus "vivant" mais des particules inactiv es. Personne n'attrape la grippe en se faisant vacciner contre cette maladie. Par ailleurs, tous les vaccins pr sents sur le march  belge sont conformes   des exigences de qualit  tr s s v res. Il est cependant possible de se sentir l g rement indispos  apr s la vaccination.

Comme d j  annonc , le nombre de vaccins antigrippe pr vus pour le march  belge est suffisant. Cependant, des probl mes survenus au niveau de la production des vaccins ont confront  les producteurs   des difficult s d'approvisionnement et ont engendr  des retards de livraison dans les pharmacies. Pour le mois de d cembre, 200 000 vaccins suppl mentaires ont  t  r serv s pour le march  belge. Ces stocks sont d s   pr sent disponibles dans leur totalit . D s lors, toutes les pharmacies devraient disposer de suffisamment de vaccins ou pourraient obtenir le jour m me les vaccins n cessaires.

Le m decin peut  galement d cider d'utiliser la d nomination «DCI» (D nomination commune internationale) en inscrivant sur l'ordonnance «vaccin antigrippal» en lieu et place d'un nom de marque. Il devient alors plus facile pour le pharmacien de d livrer un produit disponible et d'aider plus rapidement le patient.

Les groupes   risque pour la saison hivernale 2006 sont :

- toute personne  g e de plus de 50 ans
- les personnes institutionnalis es
- le personnel du secteur de la sant 
- tout patient   partir de l' ge de 6 mois avec une affection chronique sous-jacente, m me stabilis e, d'origine pulmonaire, cardiaque, h patique, r nale, m tabolique ou des troubles immunitaires (naturels ou induits)

- les enfants de 6 mois à 18 ans sous thérapie à l'aspirine au long cours
- les femmes enceintes qui seront au deuxième ou troisième trimestre de grossesse au moment de la vaccination
- les éleveurs professionnels de volailles et de porcs ainsi que les membres de leurs familles vivant sous le même toit et les personnes qui, du fait de leur profession, sont au contact de volailles ou de porcs vivants.

Lors de la dernière saison de grippe, environ deux tiers des personnes âgées de plus de 50 ans se sont fait vacciner contre la grippe saisonnière. Des autres groupes à risque, seulement 20,8% se fait vacciner. En ce qui concerne les groupes à risque, l'Organisation Mondiale de la Santé préconise un taux de vaccination de 80% car celui-ci a pour effet de réduire sensiblement la mortalité consécutive à la grippe hivernale. Il est également fortement recommandé aux personnes plus jeunes appartenant aux groupes à risque de se faire vacciner étant donné qu'ils souffrent soit d'une affection chronique, soit de diabète.

Pour appuyer cette recommandation et donc améliorer le taux de couverture vaccinale, les autorités ont décidé le remboursement partiel du vaccin (40 %) pour les groupes à risque. Cela signifie que pour un vaccin qui coûte, selon les produits, entre 10,59 et 10,84 euros, le ticket modérateur payé par le patient sera compris entre 6,35 et 6,50 euros.

Vous trouverez des informations plus complètes sur la grippe saisonnière sur le site web www.influenza.be.